



## Rôle d'évaluation

### *Qui procède à cette évaluation ?*

Le Groupe Altus a le mandat de procéder à l'évaluation des immeubles de la municipalité de Shannon pour la MRC de La Jacques-Cartier.

### *Est-ce qu'une révision est possible ?*

Le contribuable qui veut obtenir des explications sur son évaluation foncière doit communiquer avec le Groupe Altus.

Pour obtenir les coordonnées, vous pouvez appeler le service de la taxation au **418 844-3778**.

Tout propriétaire a le droit de déposer une demande de révision administrative. Cette demande doit être faite avant le 61<sup>e</sup> jour suivant l'expédition de l'avis de modification. Vous trouverez la démarche à suivre dans le coin inférieur gauche de votre compte de taxe.

### *Remarque*

Le droit de contester l'évaluation municipale ne dispense pas pour autant le propriétaire de l'obligation de payer ses taxes municipales aux dates requises.

## Coordonnées

### Comptoir de perception

Hôtel de Ville de Shannon

50, rue Saint-Patrick

Shannon (Québec) G0A 4N0

Téléphone : 418 844-3778

### Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 00

13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00

13 h à 16 h 00

Courriel : [finances@shannon.ca](mailto:finances@shannon.ca)

Site web : [www.shannon.ca](http://www.shannon.ca)



VILLE DE SHANNON  
50, RUE SAINT-PATRICK  
Shannon (Québec) G0A 4N0



## TAXES MUNICIPALES

## INFORMATIONS

## COMPLÉMENTAIRES



## Dates d'échéance

**1<sup>er</sup> versement : 6 mars 2018**

**2<sup>e</sup> versement : 1<sup>er</sup> mai 2018**

**3<sup>e</sup> versement : 7 août 2018**

**4<sup>e</sup> versement : 2 octobre 2018**

Le privilège de payer en quatre (4) versements ne peut être accordé que si tous les versements sont faits à leur échéance. Tout paiement reçu en retard portera des intérêts et des pénalités sur la totalité du compte et annulera le privilège.

Des intérêts ainsi qu'une pénalité seront appliqués sur votre compte si une seule échéance n'est pas respectée.

Des frais de 35 \$ seront facturés au compte lorsque le paiement sera signifié *sans fonds* par l'institution bancaire.

## Informations

Le compte de taxe est le seul avis transmis aux contribuables. Un état de compte vous sera acheminé par la poste au mois de mars si l'échéance n'est pas respectée.

Pour un paiement par Internet, le nom du fournisseur à inscrire est **Shannon Taxe** et le numéro de référence est le numéro de **matricule**.

Ce numéro est composé de 18 chiffres et apparaît sur le compte de taxe dans le coin supérieur centre-droit. Il est important d'éviter d'ajouter les tirets lors de l'inscription de ce numéro.

2015		COMPTÉ DE TAXES MUNICIPALES	
Municipalité de Shannon	MATRICULE	2594-50-6897-0-000-0000 (F)	
EVALUATION INSCRITE AU RÔLE	PERIODE D'IMPOSITION	11 Mars 2015 au 31 Décembre 2015	
DU COMPTE <small>(if Evaluation is zero for cottage tax) déléguer(s) du compte</small>	DATE DU COMPTE	VALEUR AU RÔLE	
	11 Mai 2015	VALEUR AU RÔLE	
MORTGAGÉ		N° DU PRÊT	

## Reçu

Lors d'un paiement, aucun reçu ne vous sera remis, sauf si le paiement est effectué en argent comptant.

## Modalités de paiement

**Envoi de chèques postdatés** au service des Finances de la Ville de Shannon accompagnés des coupons détachables.

**Comptoir de perception de l'Hôtel de Ville de Shannon** (paiement comptant, Interac ou par chèque).

**Services bancaires par téléphone et Internet :** Caisse Desjardins, Banque Nationale du Canada, Banque de Montréal, Banque Scotia et RBC Banque Royale. Il est important de prévoir le paiement quelques jours avant la date d'échéance (délai compensatoire des institutions financières).

**Boîte de dépôt, 24 heures, à la porte d'entrée principale de l'Hôtel de Ville** situé au 50, rue Saint-Patrick.

